

Déclaration liminaire au CTL du 31 mars 2015

Monsieur le Président,

A nous tous, aux fonctionnaires, aux salariés du privé, aux demandeurs d'emplois, aux retraités..., «On» voudrait nous faire croire que c'est la crise.

«On» voudrait nous faire croire que pour rétablir la compétitivité de «nos» entreprises et préserver un tant soit peu nos emplois, il faudrait procéder à des ajustements structurels et mener des cures d'austérité. On détruit ainsi le modèle social d'un État dit «Providence» qui, pendant les quelques décennies de son existence, nous aurait consenti trop de largesses et ne nous aurait pas assez réclamé d'efforts.

Non aux mesures de régression sociale qui se multiplient ! Non à l'austérité !

La fonction publique subit de plein fouet elle aussi, les conséquences de cette politique destructrice :

- suppressions d'emplois
- suppressions d'implantations,
- gel du point d'indice,
- baisse des promotions,
- perte de sens, de contenu et amputations de nos missions,
- conditions de travail qui se dégradent inexorablement dans toutes les directions des ministères économiques et financiers.

Les agents font face à un véritable rouleau compresseur remettant en cause leur capacité à être au service de l'ensemble des citoyens.

Dans un contexte qui nécessiterait pourtant leur renforcement, les missions des ministères économiques et financiers ne sont pas considérées prioritaires. Tout ceci au détriment :

- de la lutte contre la fraude fiscale et du contrôle des dépenses publiques, nécessaires à la cohésion sociale,
- du soutien des comptables publics aux 36 000 communes de France, enjeu pour l'exercice d'une démocratie de proximité,
- d'un véritable service de protection des consommateurs, de contrôles douaniers indispensables face à la dérégulation des grands marchés globaux, d'une administration qui contrôle les dangers de l'industrie.

Sur le plan de formation professionnelle 2015

Solidaires Finances Publiques constate l'existence de la charte de la e-formation de la DGFIP mais réclame à nouveau la mise en place d'un groupe de travail sur la déclinaison locale de cette charte et sa mise en œuvre effective. Nous réclamons également le respect de vos engagements 2014 à

présenter le dossier de l'e-formation au CHSCT, ce nouveau mode de formation entraînant des modifications des conditions de vie au travail et de l'organisation des services.

D'autre part, la lecture de la charte nous a interpellé et suscité plusieurs questions sur lesquelles nous reviendrons dans l'ordre du jour.

Concernant le bilan chiffré pour l'année 2014, nous demandons la communication du nombre d'e-formations suivies.

Sur la campagne IR

Si la mission d'accueil des usagers est indissociable des missions des agents de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques met une fois de plus l'accent sur une période très difficile pour les agents d'accueil et de secteurs d'assiette. Au-delà de la complexité de la législation et de la gestion d'un public de plus en plus difficile et exigeant, nous dénonçons le manque de moyens humains pour assurer les missions d'accueil (physique, téléphonique, internet). Nous stigmatisons les suppressions d'emplois qui invariablement mettent en difficulté les personnels face aux usagers, dans l'exécution de leurs missions, et par la même occasion, dans leurs conditions de travail.

Solidaires Finances Publiques exige donc le respect de leur investissement dans l'accomplissement de toutes leurs tâches, la réelle reconnaissance de leurs qualifications et de leur technicité qui doivent se traduire par une nette amélioration des carrières, des rémunérations et des conditions d'exercice de leurs missions.

Outre une amélioration sensible des conditions de vie au travail pour les agents et un meilleur accès au service public pour les usagers, Solidaires Finances Publiques exige une réelle prise en compte des contraintes induites par les fonctions qui mettent directement (accueil physique) ou indirectement (téléphone ou courriels), les usagers aux prises avec les agents.

D'autre part, Solidaires Finances Publiques considère que la dématérialisation à outrance des démarches administratives ne doit pas être un prétexte aux suppressions d'emplois, ni conduire à une dématérialisation des relations humaines.

Dans la note de campagne locale, est évoqué un dispositif d'accueil spécialisé et de référents techniques. Solidaires Finances Publiques aimerait avoir plus de détails et se demande par qui sera assuré cet accueil spécialisé.

Sur le dispositif des plateaux téléphoniques, nous aimerions connaître les sites supports et les effectifs alloués.

Solidaires Finances Publiques s'inquiète de la non reconduction de la ligne téléphonique dédiée à l'assistance technique pour la télédéclaration. C'est encore les agents des SIP qui vont faire les frais de cette mesure absurde. Ils n'ont ni la compétence technique suffisante en informatique, ni les moyens, ni le temps. L'utilisateur sera privé d'un service à la hauteur de ce qu'il est en droit d'attendre. Le Président de la République a promis une administration moderne et dématérialisée. L'utilisateur aura un service public virtuel et déshumanisé !

Solidaires Finances Publiques souhaite que soit établi, lors d'un prochain CTL, le bilan de cette campagne avec les moyens humains alloués par site et par unité de travail.

